

Retrouvez-nous sur
batimentcfabourgognefranchecomte.com

BP MÉTIERS DU PLÂTRE ET DE L'ISOLATION

Présentation succincte du métier

Le professionnel du plâtre et de l'isolation intervient sur des bâtiments neufs ou en réhabilitation dans le cadre de la construction de logements, de bureaux, de commerces ou de bâtiments industriels.

Les ouvrages à réaliser dans le secteur du plâtre et de l'isolation doivent souvent assurer, au-delà du seul aspect esthétique, des fonctions spécifiques (thermiques, acoustiques, protection incendie...) et dans des conditions particulières (solicitation aux chocs, humidité, grande hauteur).

i informations

CODE RNCP : 32238

PUBLIC CONCERNÉ

Par la voie de l'apprentissage :

► Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3ème au début de la formation)

Sans condition d'âge pour les personnes :

- Reconnues travailleur handicapé
- Sportifs de haut niveau
- Ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant ce diplôme

Par la voie de la formation continue, en contrat de professionnalisation :

- Jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation
- Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
- Bénéficiaires de minima sociaux
- Personnes ayant été en contrat unique d'insertion (CUI)

Autres publics :

► Salariés, reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi...

Autres dispositifs :

► Plan de développement des compétences, compte personnel de formation...

Public en situation de handicap :

► Nous contacter pour vous accompagner et évaluer votre accessibilité

CONDITIONS D'ACCESSIBILITÉ

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap

CONDITIONS D'ACCÈS

Par la voie de l'apprentissage ou contrat de professionnalisation :

► Métier(s) auxquels conduit la formation

- Plâtrier-plaquiste

► Objectifs généraux de la formation

- la plâtrerie dite « sèche » (mise en œuvre de plaques de plâtre ou assimilés sur ossature, de complexe de doublage, de carreaux de plâtre, de cloisons alvéolaires, de chapes sèches, de carreaux de terre cuite, des carreaux de béton cellulaire... y compris le traitement des joints et des finitions)
- la plâtrerie traditionnelle (mise en œuvre de briques plâtrières, réalisation d'enduit en plâtre traditionnel, allégé, projeté et de décoration)
- le staff (restauration de moulures simples et pose d'éléments manufacturés)
- les plafonds modulaires
- l'isolation intérieure thermique et acoustique

► Programme de la formation

Combinaison de connaissances et d'acquisition de compétences professionnelles, de connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles et de connaissances générales associées aux connaissances professionnelles

Connaissances et acquisition de compétences professionnelles dans les domaines de :

- Implanter les ouvrages d'un chantier
- Construire des ouvrages en briques plâtrières
- Réaliser des enduits de plâtre
- Construire des ouvrages en plaques sur ossatures
- Réaliser un doublage en complexe isolant
- Construire des cloisons en panneaux alvéolaires
- Réaliser une chape sèche
- Construire des ouvrages en carreaux
- Réaliser une moulure en plâtre
- Poser des éléments décoratifs

Connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles :

- Prévention Santé Environnement

- Attestation R408 – Montage, utilisation et démontage des échafaudages de pied
- Sauveteur Secouriste au Travail

Connaissances générales associées aux connaissances professionnelles :

- Enseignement général : Français, Anglais, Histoire, Géographie, Mathématiques, Sciences
- Enseignement professionnel : Dessin et étude des constructions
- EPS

> Modalités pédagogiques

Méthodes pédagogiques:

- Apports théoriques
- Mises en situation pratique en atelier
- Autoformation en Centre de Ressources ou sur une plateforme de formation en ligne (e-Learning)
- Retours d'expérience
- Travaux collaboratifs

Outils et moyens techniques:

- Salles de formation équipées de vidéoprojecteur
- Atelier: Postes individuels, Outillage individuel et/ou collectif
- Échafaudage de pied
- Matériel nécessaire au métier de plâtrier-plaquiste

Moyens humains:

- Formateurs d'Enseignements Professionnels disposant d'une expérience de terrain
- Formateurs d'Enseignements Généraux
- Responsable de Centre de Ressources et d'Aide à la Formation (CRAF)
- Promoteurs de Formations BTP – Chargés de Relations Entreprises

Modalités d'évaluation:

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage

Évaluation certificative réalisée sous la forme de contrôle en cours de formation (CCF) et/ou épreuves ponctuelles finales

► Avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont l'activité est celle de la qualification préparée

Pour les autres dispositifs :

► Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil

PRÉREQUIS

CAP Métiers du Plâtre et de l'isolation

DURÉE

► Standard : 2 ans

Possibilité d'adaptation en fonction des connaissances et compétences à l'entrée en formation, pour tous les publics

SITE(S) DE FORMATION

Autun
Besançon

ORGANISATION DE LA FORMATION

Apprenti : 1 semaine en site de formation / 2 ou 3 semaines en entreprise
Les autres actions de formation : rythme de l'alternance convenu avec l'entreprise

EFFECTIF

Mini : 8 par groupe

Maxi : 16 par groupe

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

► Septembre / Octobre

Entrée permanente le reste de l'année : nous contacter

COÛT DE LA FORMATION

► Coût de formation pris en charge par l'organisme financeur dont relève l'entreprise

COMMENT TROUVER UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- Le Pôle Développement vous accompagne dans vos recherches d'un contrat en alternance (Apprentissage, Contrat Pro, etc.)
- Connectez-vous sur Planet'BTP

CONTACTS

Nos Téléconseillers et Promoteurs de Formations BTP – Chargés de Relations Entreprises sont à votre écoute, contactez-nous au :

- 03 72 612 612
- contact@batimentcfabourgognefranche.comte.com

